

Aubret, qui a consulté avec tant de soin tous les titres originaux pouvant servir à l'histoire de notre pays, ne la rapporte que sur la foi de Guichenon. De plus, en 1215, Etienne I<sup>er</sup> était bien loin de songer à faire des libéralités soit à l'Eglise de Lyon, soit au monastère de l'Île-Barbe, auquel il contestait la légalité de la donation faite en 1186 par son beau-père (1), à tel point, qu'en 1217, il contraignit Girin, son abbé, de se départir d'une partie de ses terres. Plus tard, en 1226, mieux disposé à son égard, il confirma le don de son prédécesseur et en fit hommage.

Dans cette confirmation, il énumère toutes les terres dépendantes de son domaine, qui appartenaient à l'abbaye, sans faire mention en aucune manière de Saint-Didier, Saint-Bernard, Trévoux, Genay, Vimy et Couson; il est donc plus que probable que, si, en 1215, il eût donné ces paroisses, elles eussent été rappelées, soit comme exceptées dans cet accord, soit comme confirmées indirectement à l'Eglise de Lyon, toutes ces terres étant enclavées les unes dans les autres.

Je crois aussi pouvoir expliquer comment s'est produite l'erreur de Guichenon. Il est à peu près certain que la charte originale était ainsi datée, comme l'étaient toutes les autres, en chiffres romains : *Actum, etc. anno Domini M. CC. XL. tertio mense maio*; il est aussi permis de supposer, eu égard aux raisons alléguées ci-dessus contre la date qu'il donne, que la partie inférieure de l'L était altérée par un accident quelconque, de manière à permettre que Guichenon, ou plutôt la personne officieuse qui lui en donna une copie, prit ce chiffre pour un V et lut : *millesimo ducentesimo DECIMO QUINTO*, et ne pouvant naturellement relier TERCIO à l'année, adjoignit ce mot à *mense maio* et en fit le troisième jour du mois de mai, au lieu de lire : *millesimo ducentesimo QUADRAGESIMO TERCIO, MENSE MAIO*.

Etienne II laissa Humbert III pour son successeur dans toutes ses seigneuries, à l'exception de Trévoux qu'il remit en apanage, à charge de l'hommage à son frère aîné (2), à Henri Villars, son second fils qui, plus tard, devint archevêque de Lyon. Ce dernier

(1) *Le Laboureur*, p. 123.

(2) *Gacon*, p. 56.